



**PROCÈS-VERBAL
Conseil d'Administration
n°5
du 30 juin 2022**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 30 juin 2022 en séance ordinaire, sur convocation du chef d'établissement du 17 juin 2022

Le quorum étant atteint (16 participants), Monsieur DEBONNAIRE ouvre la séance qui débute à 18 h 42.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Sophie PERRELLE, secrétaire d'intendance.

A-Questions relatives à la vie pédagogique

Répartition de la Dotation Globale Horaire

Monsieur BLOT, Proviseur Adjoint, apporte des précisions sur la DGH (Dotation Globale Horaire) pour la rentrée scolaire 2022-2023, 10 heures supplémentaires ont été allouées au lycée. La répartition est de 6 heures pour l'option mathématiques en première et 4 heures pour le BTS Tourisme.

Monsieur BLOT présente les tableaux provisoires de propositions de répartition de la Dotation Globale.

Monsieur DEBONNAIRE, soumet la répartition de la Dotation Globale Horaire à approbation.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

DÉCISION	La répartition de la DGH est adoptée
-----------------	---

B-Questions relatives à la vie budgétaire et financière

1. Groupement Sécurité incendie des lycées publics du Maine-et-Loire

Madame VALERY, Gestionnaire du lycée, présente la convention constitutive du groupement de commandes et de services de sécurité incendie 2023-2025.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

DÉCISION	La convention est adoptée
-----------------	----------------------------------

2. Convention d'hébergement

Monsieur DEBONNAIRE, présente la convention d'hébergement de mise à disposition avec le département et la région. L'établissement héberge les artistes du cirque Zirka du 1^{er} au 9 juillet 2022. Une entreprise sera missionnée par le département pour le nettoyage de l'internat.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

DÉCISION	La convention est adoptée
-----------------	----------------------------------

3. Contrat ARD

Madame VALERY, présente le contrat de maintenance ARD du logiciel et contrôle d'accès. Ce contrat est reconductible tous les ans. Le montant s'élève de 4 113.36 TTC du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

DÉCISION	Le contrat est validé
-----------------	------------------------------

4. Sortie des biens de l'inventaire

Madame VALERY, présente les sorties des biens de l'inventaire.

Monsieur BERTRAND demande si il est possible de céder le matériel aux écoles au lieu de le détruire ?

Monsieur DEBONNAIRE précise que pour le matériel financé par l'établissement le matériel est détruit mais qu'il peut être donné à des écoles. Par contre, pour le matériel financé par la région, il faut demander avant leur accord.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

DÉCISION	La sortie des biens de l'inventaire est votée
-----------------	--

5. Point sur les travaux à venir

- La pose de revêtement à la place des petits cailloux à la sortie de la restauration. (semaine 39)
- Portail du Château: dépose et changement de la motorisation sur ce portail par une entreprise extérieure mandatée par la région. (semaine 28 à 32)
- Rénovation des ouvertures principalement à la Maison Des Lycéens. (Ouest Serrurerie) (semaine 28-29)
- Changement du système de chauffage.
- Changement des plaques rouges sur le bâtiment A et B façade du lycée au 5 rue Duruy. Le budget est de 400 000 euros. La Commission permanente de la région du 6 mai 2022 a validé le budget pour 300 000 euros.

Madame ABBOTT demande si la porte d'entrée rue Duruy peut être repeinte ?
Monsieur DEBONNAIRE précise que réglementairement il est impossible de faire monter des agents du lycée sur un échafaudage pour effectuer les travaux.

6. Fermeture annuelle de l'établissement

Le lycée sera fermé du 13/07/2022 au 25/08/2022 au matin car les agents de la collectivité ne sont plus sur place et la sécurité est prise en charge par une entreprise de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Le Président,



Le Président
Le Provisoire
Pascal DEBONNAIRE

Le secrétaire de séance,



Sophie PERRELLE

Destinataires :

- membres du C. A.
- dossier C. A.

